



CAPL DU 21 JUILLET 2014

AFFECTATIONS LOCALES

CATEGORIE B

DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

Depuis son arrivée au pouvoir, le Gouvernement n'a cessé d'orienter ses choix et décisions vers un affaiblissement de ce qui scelle la cohésion sociale et la solidarité de notre pays.

Le 7 juillet 2014, après avoir participé à 14 réunions préparatoires de la 3^{ème} Conférence sociale et remis quelques 94 propositions et 5 priorités pour sortir de la crise, c'est en toute connaissance de cause que la CGT a choisi de quitter une conférence aux antipodes des réelles préoccupations du monde du travail.

La Fonction Publique et les services publics constituent une richesse pour un pays. Il est donc urgent d'en finir avec les politiques d'austérité successives qui engendrent : suppressions d'emplois, gel du point d'indice et perte de pouvoir d'achat, et qui mettent en péril des missions pourtant essentielles pour répondre aux besoins de la population.

Ces politiques se répercutent au quotidien sur nos services, qui connaissent des désorganisations dues à l'empilement des restructurations incessantes. Les réalités de nos services, ce sont aussi la dégradation des conditions de travail, la réduction des espaces de travail, des conditions d'accueil et de réception du public qui se détériorent. Point d'orgue de la situation désastreuse de nos services : les sous-effectifs qui deviennent partout structurels à tel point qu'ils impactent de manière durable les mouvements de mutations B et C.

Le mouvement général catégorie B des deux filières est sorti le 9 juillet et fait ressortir un déficit de 1 543 agent-es (608 dans la filière fiscale et 935 dans la filière gestion publique) sans compter les éventuelles vacances dans la filière informatique. Cette pénurie est catastrophique. C'est un triste record historique auquel s'ajoutent les 2 350 vacances d'emplois de catégorie C. C'est du jamais vu !

De plus, le projet de loi de Finances pour 2014 prévoit à nouveau au moins 2 000 suppressions d'emplois à la DGFIP pour le 1^{er} septembre 2015.

Sur ce mouvement national 2014, l'administration affiche un taux global de mutations satisfaites de 51,1%. Si l'on rentre dans le détail c'est 56,4% de satisfaction en filière GP et 47,6% en FF. En réalité, ces chiffres ne signifient pas grand-chose : si l'on affine, on constate que pour l'administration tou-tes les stagiaires, même affecté-es d'office, sont considéré-es comme satisfaits. Idem, toute obtention de vœux même le plus lointain dans la liste (ex : 400^{ème} !), vaut comme étant satisfait.

Ce que l'administration ne dit pas, c'est que pour la 6^{ème} année consécutive, la situation de l'emploi de la catégorie B s'aggrave avec 562 suppressions d'emplois en 2014.

La désastreuse politique de l'emploi menée ces dernières années se poursuit donc, en laissant de trop nombreux postes de contrôleurs vacants le 1^{er} septembre prochain alors que des centaines de mutations possibles n'ont pas été offertes aux agent-es, avec toutes les conséquences sociales liées à leur situation personnelle.

Le Ministère des Finances est sinistré !

Face à l'urgence, la CGT réitère ses exigences :

L'appel immédiat de toutes les listes complémentaires des concours

Arrêt des suppressions d'emplois, comblement des postes vacants et élargissement des recrutements par concours à hauteur des besoins afin de pourvoir tous les postes implantés ;

Plan de titularisation des personnels non titulaires ;

Revalorisation du point d'indice.

Concernant cette CAPL

Sur la technique du mouvement, les agent-es de la filière gestion publique ont eu la possibilité d'obtenir des vœux ALD RAN. Nous espérons fortement que cette possibilité sera ouverte à l'ensemble des agent-es des l'an prochain sur les RAN parisiennes !

Par ailleurs, nous contestons toujours le fait que les trésoreries spécialisées de Paris soient en résidence Paris et non pas sur des RAN. Ainsi, le vœu Gestion des comptes publics Paris 20^{ème} permettrait d'obtenir uniquement la trésorerie du CAS et GCP Paris 14^{ème} offrirait un choix en local entre les TP CHS et EPL. Cela donnerait aux agent-es un choix le plus fin possible et ce dès le niveau national ce qui a toujours été une revendication de la CGT.

Pour Paris, c'est donc un solde net de - 194 emplois de catégorie B au 1er septembre 2014, soit 92 en FF et 102 en GP ! Ils seront quelque peu compensé-es par 60 ALD en FF et 28 en GP ! Mais comme nous n'avons pas eu connaissance de la quotité de temps de travail de ces collègues et que certains sont ALD syndicaux, il est évident que la compensation n'est pas de 88 ETPT !

Ce déficit ne cesse d'aggraver la situation déjà très difficile des services. Il est clair qu'aucune absence ne pourra être compensée dans cette situation.

De plus, ce mouvement semble annoncer la disparition/fusion de certains services avec d'ores et déjà au 1er septembre, 25 emplois vacants dans le 16^{ème} arrondissement, 17 dans les 15^{ème} et 17^{ème}, 14 à la TP amendes-2, 38 à la gestion des comptes de l'Etat, etc.

Cette année, vous avez pris la décision unilatérale de geler des emplois privant ainsi de mutations certain-es agent-es qui les avaient demandées.

Il s'agit :

Pour la gestion publique :

- 1 poste Fiper 17^{ème} SIP Monceau,
- 2 postes Fiper au SIP 20^{ème} Charonne,
- 2 postes au SIP 20^{ème} Père Lachaise,

Pour la filière fiscale :

- 1 poste au SPF 3, SPF 7 et SPF 10,
- 1 poste Fipro SIE 16^{ème} Porte Dauphine,
- 1 poste Fipro PCE 20^{ème},
- 1 poste Fipro SIE 20^{ème} Père Lachaise.

Soit 5 postes gelés pour la GP et 6 postes pour la FF !

Cela est totalement inadmissible d'autant qu'aucune information préalable ni aucune explication n'ont été données aux représentant-es des personnels que ce soit en CAPL ou en CTL !

Nous vous demandons donc d'affecter les agent-es qui ont demandé un de ces postes.

Par ailleurs, que vont devenir ces postes ? Pouvons nous d'ores et déjà annoncer que ces emplois seront supprimés l'an prochain à la DRFiP ?

Nous attirons également votre attention sur la situation des collègues détaché-es. La CGT est totalement opposée aux détachements d'office qui ne respectent pas les desiderata des agent-es. Les seuls cas de détachements acceptables sont ceux où il faut déplacer un-e collègue pour la ou le protéger.

Force est de constater que la situation de l'emploi est calamiteuse à Paris. Pour cette raison, et pour tous les arguments développés dans cette déclaration, les élu-es de la CGT Finances Publiques voteront contre ce mouvement d'affectations.